Comptes-rendus d'activités SNNL 2015

8)- 16 juillet 2015 : Noue de Moignelée

Temps bien chaud (encore dans les 30°)
9 participants, guide André Smoos.
Le circuit se situe dans le carré IFBL G54122.

Le site, dit La Noue de Moignelée et prairie d'Aiseau, est repris comme Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) sous le numéro 454 : http://biodiversite.wallonie.be/fr/454-noue-de-moignelee-et-prairie-d-aiseau.html?IDD=251659586&IDC=1881
Je reproduis ici la brève description :
La noue de Moignelée s'étend en rive gauche de la vallée de la Sambre, en amont de Tamines. Elle est dominée au nord par un versant escarpé et entièrement boisé, tandis que la berge sud, plane, est entretenue pour la pratique de la pêche à la ligne. Malgré une certaine fréquentation, la végétation rivulaire est relativement bien développée et comprend notamment des franges à massette à larges feuilles (Typha latifolia) et à glycérie aquatique (Glyceria maxima), interrompues par quelques gros saules et aulnes. La flore aquatique semble en revanche appauvrie, sans doute à cause d'une densité élevée en poissons. La faune comprend diverses espèces typiques comme le martin-pêcheur (Alcedo atthis), le grèbe castagneux (Tachybaptus ruficollis), la coccinelle des roseaux (Anisosticta novemdecimpunctata) ainsi que de nombreuses libellules. La noue est bordée au sud par une vaste prairie de fauche à l'abandon qui la sépare de la Sambre toute proche. Jadis inondable, cette prairie est de nouveau mise sous eau et semble très attractive pour les oiseaux palustres. En cours de colonisation par les hélophytes, elle héberge quelques plantes intéressantes telles que le scirpe maritime (Bolboschoenus maritimus) et le bident penché (Bidens cernua).
Depuis 2012, l'aspect de la prairie de fauche a bien changé. La mise sous eau d'une grande partie a fait disparaître la flore herbacée de petite et moyenne taille qui occupait la prairie. La prairie humide s'est modifiée en mégaphorbiaie rivulaire tout autour de la nouvelle pièce d'eau. Elle s'est même étendue sur une grande largeur, à tel point que nous ne l'avons pas parcourue. Une touffe de *Carex paniculata*, espèce non encore observée jusqu'ici, participe à cette évolution.



Carex paniculata inflorescence



Carex paniculata (photo internet)

Un grand Rumex s'est dispersé le long des rives.
Il s'agit probablement de l'hybride entre *Rumex hydrolapathum* et *Rumex aquaticus*, soit *Rumex ×heterophyllus*. Une caractéristique de cet hybride : les feuilles inférieures ont le limbe tronqué ou cordé et nettement asymétrique à la base, se prolongeant sur le pétiole plus bas d'un côté que de l'autre (Flore bleue). C'est bien le cas des feuilles observées ici. Chez *Rumex hydrolapathum*, le limbe se rétrécit progressivement et symétriquement le long du pétiole.



Rumex ×heterophyllus

Ce jonc (*Juncus compressus*) est déterminable par une série de caractères dont la photo ne nous livre que quelques aspects :
Inflorescence terminale, plante vivace, tige feuillée (1 ou 2 feuilles), souche rampante et non cespiteuse, les feuilles n'ont pas de cloisons transversales, les fleurs sont solitaires (ou presque), les tépales sont obtus et les capsules subglobuleuses dépassent nettement le périgone, une seule bractée (l'inférieure) dépasse souvent l'inflorescence et enfin, la tige fertile est comprimée, d'où son nom. On le trouve par exemple sur des chemins frais au bord des rivières sur des sols non acides. Peu courant dans notre région, en extension par l'apport des sels de déneigements au bord des routes.



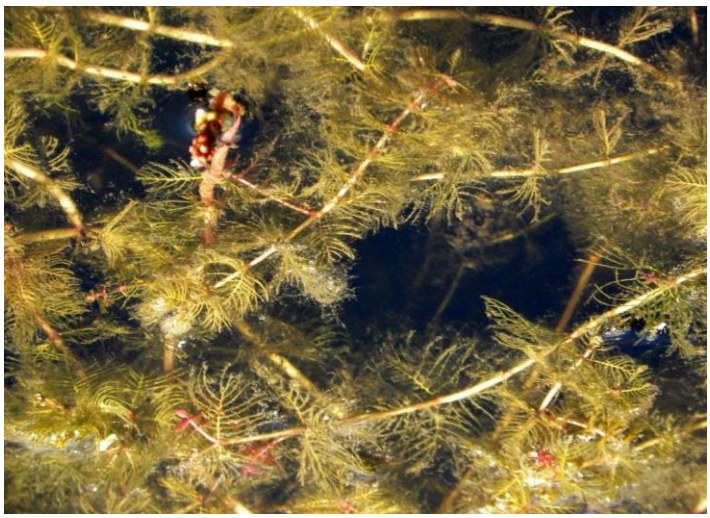
Juncus compressus

Dittrichia graveolens, l'Inule camphrée, porte bien son nom. Quand vous l'avez eue en main, son odeur vous accompagnera un bon moment, ainsi que la mémoire de cette rencontre odorante. Cette astéracée méditerranéenne, comme bien d'autres, a choisi de venir s'installer chez nous et pour trouver le milieu adapté à ses exigences, elle choisit les friches eutrophiles thermophiles ouvertes qu'offrent nos terrils houillers, surtout fraîchement remaniés. Ici contre la noue, le terril du charbonnage de Bonne Espérance (SGIB 1902) présente ces caractéristiques.



*Dittrichia graveolens (*photo A.Smoos) 2012.

Sur ce terril, nous retiendrons avoir observé *Alisma plantago-aquatica* et *Myriophyllum spicatum* dans une mare au niveau d'eau particulièrement bas. Aussi *Centaurium pulchellum* en grand nombre. Depuis notre passage, les mares se sont remplies d'eau et les conditions de maintien des populations de batraciens sont de nouveau bonnes.



Myriophyllum spicatum (photo A.Smoos) 2012.

La photo de la prairie humide ci-dessous a été prise en 2012. Actuellement, une clôture a été installée à bonne distance du bord des eaux. L'absence de pâturage profite aux espèces de la mégaphorbiaie. Celle-ci, composée d'espèces herbacées de grande hauteur prépare la transition vers la forêt avec le retour en force des saules notamment. Les espèces plus faibles n'auront survécu que quelques années ou pourront se maintenir dans quelques niches qui leur seront restées favorables. Un pâturage temporaire jusqu'au plus près de l'eau serait favorable au maintien de cette flore. Voici quelques exemples de ces plantes : *Bidens cernua, Bolboschoenus maritimus, Eleocharis palustris, Lycopus europaeus, Ranunculus sceleratus, Rorippa amphibia, Rorippa palustris, Rumex maritimus, Stachys palustris, Veronica anagallis-aquatica, …* Ces espèces ont été notées en 2012 et pas revues lors de notre passage trois ans plus tard. La plaine alluviale de la Sambre comprenait par le passé de nombreuses prairies hygrophiles et inondables, souvent recouvertes par les inondations. Les sols méso-eutrophes de ces alluvions ont caractérisé une végétation dont il ne nous reste que des zones fragmentaires et restreintes. L'inondation permanente de la prairie ne rend pas pleinement ces conditions antérieures. Le caractère temporaire des inondations élargit la palette des milieux et, donc, des espèces présentes. C'est pourquoi les naturalistes recommandent aux gestionnaires de prévoir la possibilité de faire varier le niveau de l'eau en fonction des saisons. Il faut reconnaître que cette pratique demande un investissement en matériel et en main d'œuvre. Ces conditions sont parfois rencontrées à travers des pratiques artisanales ou industrielles comme les pisciculture et les bassins de décantation.



La prairie en 2012 (photo A.Smoos) 2012.



Même situation en 2015 (photo A.Smoos)

Les photos sont de Claude Delhaise.

Liste des espèces reprises au diaporama de Claude Delhaise:
Rumex hydrolapathum, Carex cuprina, Lycopus europaeus, Mentha aquatica, Juncus tenuis, Juncus compressus, Juncus conglomeratus, Oenothera deflexa, Daucus carota, Dipsacus fullonum, Epilobium hirsutum, Teucrium scorodonia, Hypericum perforatum, Solanum dulcamara, Callitriche sp., Typha latifolia, Glyceria maxima, Juncus effusus, Pastinaca sativa, Cirsium vulgare, Scrophularia auriculata, Myosoton aquaticum, Carex paniculata, Dittrichia graveolens, Centaurium pulchellum, Myriophyllum spicatum.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique